



RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS

Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont-Blanc

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 06 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le mercredi six novembre à dix-huit heures et cinq minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le trente et un octobre s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Nadine CHAMBEL, Déborah TARABUSO, Messieurs, Clément BERRUEX, Lionel CANON, Bernard SEJALON, Olivier BEGAIN, Patrick BRUNCHER, Philippe CHEVRAT, Emmanuel OSSOLA.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Madame Amandine ROSSET à Monsieur Jean-Marc PEILLEX
Madame Sandrine FOURNIER à Monsieur Bernard SEJALON
Madame Binita COOPER à Monsieur Philippe CHEVRAT
Monsieur Alexandre MERLIN à Madame Nadine CHAMBEL
Monsieur Jean-François MOUSSET à Monsieur Patrick BRUNCHER

Était absente et excusée :

Madame Lynda VANDELANOITTE

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 18 septembre 2024 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Lionel CANON ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

L'ordre du jour est le suivant :

- N° 022 : Débat d'orientations budgétaires – Exercice 2025 – Avis du conseil d'exploitation.
- N° 023 : Relations presse au Royaume-Uni – Approbation et autorisation de signature
- N° 024 : Organisation de voyages de presse hiver 2024/2025 – Approbation et autorisation de signature
- N° 025 : Salons et Workshops hiver et printemps 2025 – Approbation et autorisation de signature
- N° 026 : Conventions, arrêtés, actes relatifs à l'organisation de l'évènement de la 38^{ème} édition de la montée du Nid d'Aigle 2025 – Avis du conseil d'exploitation

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – EXERCICE 2025 – AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Nombre de membres
En exercice : 16
Quorum : 9
Présents : 10
Pouvoirs : 5
Votants : 15

gve

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS
DU 06 NOVEMBRE 2024****N°2024/022****DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – EXERCICE 2025 –
AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est rappelé que la loi d'orientation budgétaire n° 92-125 du 6 février 1992, relative à l'Administration Territoriale de la République, a instauré dès la période d'élaboration du Budget Primitif, un dialogue au sein des assemblées des Communes comptant plus de 3 500 habitants, afin que les organes délibérants de celles-ci puissent, lors d'une séance précédant celle au cours de laquelle a lieu l'adoption du budget, engager une réflexion sur les orientations que souhaite donner l'exécutif local à la gestion financière de la collectivité territoriale.

La tenue de ce débat doit obligatoirement intervenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme doit également respecter cette procédure.

Il est par ailleurs précisé que les informations liées aux engagements pluriannuels, la programmation des investissements et le profil de l'encours de dette ne sont pas fournies du fait de l'absence d'investissement et de dette pour le budget de ladite régie.

ENTENDU l'exposé,

VU le rapport sur les orientations budgétaires,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

DE DEBATTRE des orientations et informations budgétaires figurant dans le rapport joint

DE PRENDRE ACTE des orientations budgétaires correspondantes

DEBATS :

- Monsieur Clément BERRUEX : « Où en est-on du marché indien ? »
- Monsieur Didier JOSEPHE : « L'Office de tourisme ne participe plus à des opérations sur le marché indien, mais cible la diaspora indienne en France et en Europe notamment par les réseaux sociaux. C'est le cas également avec le marché chinois pour lequel l'Office de tourisme assure la promotion de la destination sur le réseau social chinois WeChat ».
- Madame Déborah TARABUSO : « On constate une augmentation de la présence d'une clientèle américaine sur Saint-Gervais, en hiver et en été ».
- Monsieur Didier JOSEPHE : « Effectivement, c'est le cas, les Américains sont notamment venus en France grâce aux jeux olympiques et en ont profité pour voyager dans toute la France ».
- Monsieur le Président : « La pratique du ski est de plus en plus chère aux Etats-Unis ».
- Monsieur Philippe CHEVRAT : « L'escalade n'est prévue que sur les sites d'escalade ? »
- Monsieur le Président : « La Commune a alloué un budget pour le nettoyage et l'équipement des falaises d'escalade dans le cadre d'une collaboration avec l'association AUME et la Compagnie des guides. Un événement sur l'escalade sera organisé durant le week-end de Pentecôte 2025 ».
- Monsieur Olivier BEGAIN : « Ces sites constituent un vrai plus pour la pratique de l'escalade, il est nécessaire de les mettre aux normes ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, le Président entendu et après en avoir débattu, PREND ACTE de ce rapport A L'UNANIMITE.

N°2024/023

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
RELATIONS PRESSE AU ROYAUME-UNI – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

| |
|-------------------|
| Nombre de membres |
|-------------------|

| |
|------------------|
| En exercice : 16 |
|------------------|

| |
|------------|
| Quorum : 9 |
|------------|

| |
|---------------|
| Présents : 10 |
|---------------|

| |
|--------------|
| Pouvoirs : 5 |
|--------------|

| |
|--------------|
| Votants : 15 |
|--------------|

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS
DU 06 NOVEMBRE 2024**

N°2024/023

**RELATIONS PRESSE AU ROYAUME-UNI
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Monsieur le Président

Le marché du Royaume-Uni est le premier marché étranger pour notre destination et représente environ 30% de la clientèle internationale (source Orange Flux Vision). L'Office de tourisme et certains professionnels du tourisme de Saint-Gervais mènent depuis plusieurs années des actions de promotion sur ce marché, notamment lors de workshops professionnels avec les tour-opérateurs.

Si la notoriété de Saint-Gervais s'est développée sur ce marché, les marges de progression sont néanmoins importantes notamment auprès de la clientèle individuelle et les relations presse peuvent contribuer fortement à la croissance de la notoriété de Saint-Gervais sur ce marché.

Afin d'optimiser les relations presse, il est proposé de faire appel pour la prochaine saison d'hiver à une agence anglaise spécialisée dans le tourisme. Plusieurs agences ont été contactées et l'offre la plus intéressante a été émise par Anne PEDERSEN, agence VESMAR PR, basée à Londres. Anne PEDERSEN est une spécialiste du tourisme et a été responsable durant plusieurs années du service de relations presse d'Atout France en Grande-Bretagne. Elle a également travaillé pour Suisse Tourisme. Elle a une parfaite connaissance du marché britannique pour le tourisme de montagne et jouit d'une forte notoriété auprès des médias anglais.

Les missions assurées par cette agence seront

- Faire connaître la destination Saint Gervais Mont-Blanc sur le marché UK via les médias
- Mettre en place un service de presse pour gérer et rechercher des opportunités de presse

- Diffuser le dossier de presse, les communiqués de presse et le contenu aux rédacteurs en chef, aux journalistes et aux pigistes.
- Organiser, gérer et accueillir un voyage de presse en janvier 2025 ciblant les médias britanniques (et éventuellement irlandais), en mettant l'accent sur la mobilité, l'accès en train et le nouvel ascenseur "Le Valléen", l'ascenseur des Thermes, etc.
- Inviter les journalistes à découvrir et à expérimenter la facilité d'accès à Saint-Gervais
- Mettre l'accent sur la durabilité. Objectif de transport en train entre le Royaume-Uni et Saint-Gervais pour renforcer les références en tourisme durable.
- Représenter Saint-Gervais auprès des médias lors d'événements presse - Ski, thermes, culture, gastronomie locale, etc.

La prestation (négociée) de l'agence WESMAR-PR s'élève à 6.000 € TTC

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **D'APPROUVER** le contrat de prestations avec l'agence WESMAR présenté ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité

N°2024/024

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
ORGANISATION DE VOYAGES DE PRESSE HIVER 2024/2025 – APPROBATION ET
AUTORISATION DE SIGNATURE**

| |
|--|
| Nombre de membres En exercice : 16 Quorum : 9 Présents : 10 Pouvoirs : 5 Votants : 15 |
|--|

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS
DU 06 NOVEMBRE 2024**

N°2024/024

**ORGANISATION DE VOYAGES DE PRESSE HIVER 2024/2025
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Monsieur le Président

L'Office de tourisme accueille tout au long de l'année des journalistes et des influenceurs soit dans le cadre d'accueil individuels, soit dans le cadre de voyages de presse. Les journalistes apprécient particulièrement les voyages de presse en groupe. Cela permet des échanges souvent très fructueux lors de rencontres avec les différents responsables et acteurs de la destination (Monsieur le Maire, Service Culture et Patrimoine de la commune, STBMA, Thermes, Ecoles de ski, Compagnie des guides, ...).

Les relations avec les journalistes spécialisés dans le tourisme se sont développées ces dernières années, les retombées sont nombreuses et permettent d'accroître la notoriété de Saint-Gervais tant en France qu'à l'étranger.

Lors des différents workshops sur lesquels l'Office de tourisme était présent cet automne (Paris, Lyon, Copenhague, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Madrid), les journalistes rencontrés ont manifesté un vif intérêt pour la destination et pour l'offre de mobilité à Saint-Gervais avec les innovations que représentent Le Valléen et l'Ascenseur des Thermes.

Il est proposé d'organiser et d'accueillir différents voyages de presse dans le courant de l'hiver :

- Presse française du 16 au 18 décembre 2024
- Presse belge du 12 au 14 janvier 2025
- Presse anglaise du 17 au 20 janvier 2025

Ces voyages de presse devront permettre de découvrir l'offre touristique de la destination et mettre en avant la facilité d'accès à Saint-Gervais (train + Valléen et/ou avion + Léman Express + Valléen), et la mobilité dans la station (Ascenseur des thermes, navettes)

Ces accueils presse se feront en collaboration avec les partenaires de Saint-Gervais. Le bon effectif du groupe est de 5 ou 6 journalistes par accueil.

Le budget global pour l'accueil de ces trois voyages de presse est d'environ 30.000,00 € (voyages/hébergement/restauration/activité).

D'autres accueils de journalistes et influenceurs seront organisés en cours de saison, notamment en collaboration avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et les bureaux d'Atout France à l'étranger, qui proposent régulièrement aux destinations de participer aux accueils qu'ils organisent. Saint-Gervais est régulièrement sollicité notamment pour sa facilité d'accès et la diversité de ses activités. Le programme de ces accueils n'est pas encore finalisé, ils concernent exclusivement des opérations avec la presse internationale.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **D'APPROUVER** l'organisation de différents voyages de presse
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'organisation de ces voyages de presse

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité

N°2024/025

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
SALONS ET WORKSHOPS HIVER ET PRINTEMPS 2025 – APPROBATION ET AUTORISATION DE
SIGNATURE**

| |
|--|
| Nombre de membres En exercice : 16 Quorum : 9 Présents : 10 Pouvoirs : 5 Votants : 15 |
|--|

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS
DU 06 NOVEMBRE 2024**

N°2024/025

**SALONS ET WORKSHOPS HIVER ET PRINTEMPS 2025
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Monsieur le Président

En collaboration étroite avec les professionnels de Saint-Gervais, l'Office de tourisme élabore un plan d'actions de promotion de la destination, en participant notamment à divers salons grand public et professionnels dans le courant de l'hiver et du printemps 2025.

Les inscriptions à certains salons et workshops sont d'ores et déjà ouvertes, et il convient d'étudier la participation de l'Office de tourisme dès maintenant.

D'autres opérations pourront être ajoutées à ce plan d'actions en fonction des opportunités qui se présenteront et des propositions des partenaires.

LES THERMALIES – Paris – du 23 au 26 janvier 2025

Participation avec les Thermes de Saint-Gervais

Les Thermalies, salon de l'eau et du bien-être ont lieu au Carrousel du Louvre. 300 exposants spécialisés dans la Thalassothérapie, le Thermalisme, la Balnéothérapie et le Spa au sein des huit pavillons thématiques pour vous faire vivre un événement Bien-être & Santé unique en France.

GRAND SKI – DESTINATION MONTAGNES – Grenoble – les 28 et 29 janvier 2025

Participation avec le Domaine skiable et quatre hôtels (PlanB – Armancette – Le Saint-Gervais – Arbois Bettex)

Atout France donne rendez-vous aux professionnels de la montagne à Grenoble pour la 33ème édition du salon placée sous le signe du Tourisme de montagne durable et inclusif.

Les professionnels français de la montagne pourront faire découvrir ou redécouvrir leurs nouveautés, lors de rendez-vous préprogrammés de 20 minutes, avec des prescripteurs internationaux et français, en attente d'offres qualifiées et innovantes pour un tourisme plus durable, pour tous et en toutes saisons.

SALON SBE - Lyon - les 6 et 7 février 2025

Participation sur un stand commun avec les hôtels PlanB et Le Saint-Gervais.

La 22^{ème} édition du rendez-vous incontournable Séminaires Business Events. Plus de 150 acteurs du tourisme d'affaires (hôtels, agences, prestataires, traiteurs...) présents pour rencontrer des top-acheteurs et répondre à des demandes de séminaires, sorties d'équipe, rendez-vous d'affaires, congrès, et autres events en Auvergne-Rhône Alpes et toute la France.

MEDIATOUR ESPAGNE - Madrid et Barcelone – les 26 et 27 février 2025

Le Médiatour, organisé par Atout France, est LE rendez-vous avec la presse, c'est à dire les journalistes et blogueurs espagnols permettant aux partenaires de les rencontrer, de présenter leurs produits, leurs services et leurs nouveautés et ainsi de promouvoir leur destination sur le marché.

TOP REASONS TO VISIT FRANCE 2025 Pays nordiques – Du 4 au 7 mars 2025

Promouvoir notre offre auprès de la cible nordique à travers des conférences de presse et la présentation des nouveautés de la destination. Référence aux activités, hébergements, terroir local, culture et patrimoine.

SALON DU RANDONNEUR – Lyon – du 21 au 23 mars 2025

Participation avec la Compagnie des Guides et les destinations du PMB – Financement CCPMB
Pour sa 16^{ème} édition, le salon se tiendra les 21, 22 et 23 mars 2025 à la Cité Internationale / Centre des Congrès de Lyon.

Véritable outil de ventes et de communication, le salon thématique offre à tous les professionnels de ce secteur d'activité (tour-opérateurs spécialisés, institutionnels, associations, fabricants ou distributeurs de matériel...) la possibilité d'identifier et de rencontrer une clientèle adaptée et particulièrement motivée.

100% PURE WORKSHOP PRESSE – Bruxelles – Mars 2025

Ce workshop presse, organisé par l'agence belge Mindshake et dédié à la montagne estivale, rencontre un vif succès auprès des journalistes et influenceurs sélectionnés par l'agence. L'Office de tourisme collabore depuis de nombreuses années avec Mindshake et les retombées presse en Belgique sont importantes.

RENDEZ-VOUS EN FRANCE – Lyon – les 1^{er} et 2 Avril 2025

Avec Rendez-vous en France, Atout France organise chaque année, sur un site unique et en seulement 2 jours, 25 000 rencontres d'affaires entre professionnels du tourisme français et acteurs de la distribution internationale. L'événement constitue ainsi le plus important salon BtoB dédié à la commercialisation internationale de l'offre touristique française. C'est la première fois que l'Office de tourisme de Saint-Gervais participera à ce workshop, qui sera suivi par l'accueil de tour-opérateurs internationaux à Saint-Gervais.

EXPLORE FRANCE MOBILITE DOUCE BELGIQUE – Bruxelles – 5 juin 2025

Rencontre avec les professionnels du tourisme afin d'augmenter la connaissance des destinations françaises prouvant un tourisme éco-responsable (du transport, à l'hébergement et les activités). La durabilité est actuellement une thématique incontournable dans le secteur touristique et joue un rôle de plus en plus important dans les voyages. Cet événement permet de présenter l'offre très large que les destinations françaises proposent en matière de slow tourisme, inclusivité, artisanats locaux, mobilité douce, hébergements écoresponsables, etc.

WORKSHOP MONTAGNES ET LACS - Megève - 3 et 4 juillet 2025

Un workshop organisé par SBE, qui réunit 30 exposants (OT, hôtels, lieux et prestataires) et des acheteurs venant de toute la France et de Suisse en recherche de lieux dans les Alpes. Ce rendez-vous est toujours qualitatif, avec des acheteurs renouvelés chaque année. Il permet de conforter la destination sur la scène du tourisme d'affaires. Des partenaires hôteliers seront sollicités pour s'inscrire aux côtés de l'Office de tourisme

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme :

- **D'APPROUVER** la participation de Saint-Gervais aux salons et workshops pour l'Hiver et Printemps 2025 présenté ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Le Conseil d'Exploitation, le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité

N°2024/026

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
CONVENTIONS, ARRETES, ACTES RELATIFS A L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT DE LA 38EME
EDITION DE LA MONTEE DU NID D'AIGLE – AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

| |
|--|
| Nombre de membres En exercice : 16 Quorum : 9 Présents : 10 Pouvoirs : 5 Votants : 15 |
|--|

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS
DU 06 NOVEMBRE 2024**

N°2024/026

**CONVENTIONS, ARRETES, ACTES RELATIFS A L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT DE LA
38^{ème} EDITION DE LA MONTEE DU NID D'AIGLE 2025
AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Rapporteur : Monsieur le Président

La Montée du Nid d'Aigle est une course en montagne organisée depuis 1985, soit 37 années. La 38^{ème} édition aura lieu le 19 juillet 2025.

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, en sa qualité de Maire de la Commune de Saint-Gervais, doit représenter la Commune dans tous les actes afférents à l'organisation de l'édition 2025 de la Montée du Nid d'Aigle.

A ce titre, les conventions, arrêtés et actes nécessaires à l'organisation de cet évènement, mentionnés ci-après, doivent être signés par Monsieur le Maire :

- La convention relative au service d'ordre, conclue avec la gendarmerie,
- La convention relative au secours en montagne avec une société de secours agréée,
- La convention de mandat avec une société de chronométrage et de gestion des inscriptions en ligne, notamment leur encaissement,
- Toute convention de partenariat conclue avec un tiers, dans laquelle ce dernier s'engage à soutenir l'évènement,
- L'arrêté fixant les tarifs des inscriptions des coureurs,
- La déclaration de manifestations sportives non motorisées auprès du Ministère des Sports
- La transmission du dossier à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie,
- La demande d'autorisation de dérogation à l'arrêté pour la Protection des Habitats Naturels (APHN) du Mont-Blanc auprès de la DDT
- La Convention avec la World Mountain Running Association (WMRA), relative à l'inscription de la course au calendrier de la Coupe du Monde des courses en montagne (Mountain Running World Cup), et l'annexe précisant le montant des primes aux coureurs ayant droits.
- Tout autre type de convention, arrêté ou acte nécessaire à l'organisation de l'édition 2025 de la Montée du Nid d'Aigle,

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **DE DONNER** un avis pour autoriser Monsieur le Maire, à signer tout document relatif à l'organisation de la 38^{ème} montée du Nid d'Aigle.

DEBAT :

- Monsieur le Président précise que la course de la montée du Nid d'Aigle a lieu tous les 3^{ème} samedis du mois de juillet »

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, le Président entendu, et après en avoir délibéré, DONNE A L'UNANIMITE, UN AVIS FAVORABLE à la signature de Monsieur le Maire de tout document relatif à l'organisation de la 38^{ème} montée du Nid d'Aigle.

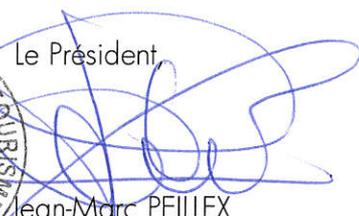
DIVERS1. Point sur la marque Qualité Tourisme et Label de Destination Excellence

Monsieur Didier JOSEPHE informe le Conseil d'exploitation que le label Qualité Tourisme va s'arrêter et sera remplacé par le label Destination Excellence. Le renouvellement du label Qualité Tourisme devait avoir lieu cet automne mais le label Destination Excellence n'est pas encore disponible, les auditeurs ne sont pas encore formés ... L'Office de Tourisme conserve son label Qualité Tourisme jusqu'au nouvel audit Destination Excellence qui aura lieu en 2026. Il y aura de nouveaux critères qui sont liés au tourisme durable. Les destinations de montagne, qui ont le label Flocon Vert, devraient être dispensées de la partie de l'audit concernant le tourisme durable.

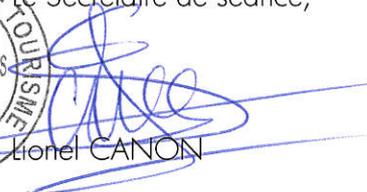
2. Point sur les prévisions de fréquentation pour les vacances de Noël / Nouvel An.

Les prévisions de G2A pour le nombre de nuitées de la saison d'hiver ne sont pas disponibles. A noter néanmoins, une prévision d'augmentation du taux d'occupation durant les deux semaines de vacances de Noël de 7,4 pts. Si la semaine de Noël est pour l'instant en recul de 7 pts, la semaine de Nouvel An est en progression de 22,7 pts.

La séance se termine à 18h55.

Le Président,

Jean-Marc PEILLEX



Le Secrétaire de séance,

Lionel CANON



Procès-verbal mis en ligne du 17 décembre 2024 au 17 février 2025